

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.—	10.—	11.—
Etranger	4.—	10.—	19.—	11.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 90 centimes.
 Compte de chèques postal 114 54

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Contour :	(1 ^{re} insertion 20 cent.)	La ligne
Suisse	des suivantes 15	90
Etranger	25	son espace
Reclames	30	

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

La république bolchéviste proclamée à Munich.

Situation menaçante au pays de Bade.

La république bolchéviste a été proclamée à Munich. L'attentat contre le ministre-président Kurt Eisner, cher aux socialistes extrêmes, a enflammé ses partisans et leur a fourni un prétexte pour soulever la populace contre l'Assemblée nationale, qui vient de s'ouvrir. La capitale de la Bavière a été le théâtre de graves désordres; les troubles se sont étendus à la province.

Mais il semble improbable que le bolchévisme garde la haute main dans un pays en majorité agricole et où l'état social est tout autre qu'en Russie.

Le vertige révolutionnaire a gagné le pays voisin de Bade. Une assemblée socialiste, tenue à Mannheim, a également proclamé la république prolétarienne. Le gouvernement a proclamé l'état de siège.

Les Italiens sont profondément déçus de l'attitude des Yougo-Slaves à la conférence de la paix et des revendications produites en leur nom par M. Trumbitch.

Quand on se rappelle, en effet, la popularité dont jouissait, en Italie, celui qu'on appelait l'italophile par définition; quand on se souvient de la réception enthousiaste que les Romains lui avaient faite, l'année dernière, on comprend l'amertume des Italiens et leur indignation contre cet homme qui revendique, au nom des Yougo-Slaves, Goritz, Trieste, Fiume, toute la Dalmatie, et qui consent à céder à l'Italie, dans l'Adriatique, l'île, ou plus mieux dire l'écueil, de Pelagos. C'est à se demander, disent les journaux de la Péninsule, si l'on n'a pas affaire à un mauvais plaisant. Il est certain que, si les Italiens en grande majorité émettent des prétentions exagérées sur le littoral de l'Adriatique, les Yougo-Slaves, de leur côté, montrent un appétit extraordinaire. Non contents de maintenir leur territoire national, ils réclament, en particulier les Serbes, seize mille kilomètres carrés de la Bulgarie, un tiers de l'Albanie, de larges bandes de la Hongrie magyare et de l'Autriche allemande.

Comment s'étonner que la conférence de Paris n'ait pas encore signé le traité de paix lorsqu'on la voit aux prises avec de telles difficultés!

A la Chambre haute de Tokio, une interpellation s'est produite au sujet de la constitution de la Ligue des nations. On veut savoir à quoi le pays s'engagerait éventuellement. Il est facile de comprendre que les Japonais, qui ont de grandes ambitions à réaliser, aimeraient n'être pas gênés par la stipulation des conditions wilsoniennes.

L'Allemagne continue de tenter l'Autriche pour qu'elle devienne un Etat allemand. Elle lui annonce qu'elle lui accordera 9 voix dans la future commission des Etats.

Le nouveau gouvernement hongrois hâte les mesures qui doivent lui concilier la faveur des masses rurales, afin que celles-ci l'aident à se maintenir au pouvoir. Selon les dispositions de la nouvelle loi agraire, une première distribution de terres vient d'être faite aux paysans.

Il y aura cinquante ans, l'année prochaine, que l'Italie a réalisé son unité. Le conseil communal de Rome, présidé par le prince Colonna, a décidé de célébrer cet anniversaire d'une façon solennelle. Les catholiques ont adhéré à la motion, qui a été votée à l'unanimité. Leur porte-parole, le conseiller Martire, a toutefois insisté sur la signification que doivent avoir ces fêtes aux yeux des Italiens et surtout des catholiques. Elles devront s'inspirer uniquement des sentiments de concorde et d'union nationale. L'orateur catholique s'est élevé d'avance contre ceux qui voudraient donner au cinquantenaire de l'unité italienne une signification antireligieuse. Ils se sont mesquinement et grossièrement trompés, a-

il dit, ceux qui ont osé insulter la religion « à travers la pauvre brèche d'un petit mur »; ils peuvent constater, aujourd'hui, que l'idée religieuse est plus vivace qu'il y a cinquante ans, et que la Papauté est plus forte qu'auparavant.

En ne s'opposant pas aux fêtes projetées, malgré les amers souvenirs qui s'attachent pour les catholiques au jubilé de l'unité italienne, nos coreligionnaires de la Péninsule n'entendent pas passer l'éponge sur la spoliation dont l'Eglise a été victime. Ils continueront d'exiger les réparations qui sont dues au droit offensé.

La réorganisation de l'assurance militaire

Les 20 et 21 février, a siégé à Berne, sous la présidence du médecin en chef de l'armée, une commission d'experts pour discuter la question de l'augmentation des prestations de l'assurance militaire fédérale. Etaient présents: les chefs des départements militaires des cantons de Zurich, Thurgovie, Berne, Fribourg et Vaud, le commissaire général des guerres, des représentants de l'assurance militaire, du Département des finances, du Bien du soldat, de la collecte pour les soldats suisses malades, ainsi que de la section de prévoyance sociale de l'armée. M. Decoppet, conseiller fédéral, assistait aux délibérations.

La mise en vigueur immédiate de la loi d'assurance militaire révisée en 1914 a été reconnue impossible. Cette loi ne répond plus aux conditions actuelles. Il faut construire sur de nouvelles bases. En attendant, il faut tenir compte d'une autre façon des besoins présents.

La conférence a arrêté les propositions suivantes, à l'adresse du Conseil fédéral:

- 1^o Augmentation des catégories de gains jusqu'à celui de 15 fr. par jour ou 4500 fr. par an;
 - 2^o Elevation de l'indemnité pour maladie de 70 à 75 pour cent du gain journalier;
 - 3^o Elevation des suppléments de renchérissement sur les pensions jusqu'à 40 pour cent, les catégories de gain supérieures devant toucher des suppléments de 25 à 35 pour cent;
 - 4^o Rétroactivité de ces augmentations au 1^{er} janvier 1919, avec révision des cas de pension liquidés avant cette date;
 - 5^o Versement d'une indemnité de 500 fr. aux familles de tous les militaires décédés au service depuis le premier juillet 1918;
 - 6^o Elevation à 4 fr. de l'indemnité pour les officiers, sous-officiers et soldats soignés à domicile;
 - 7^o Autorisation à la commission fédérale des pensions d'élever, dans des cas spéciaux, la pension aux familles des militaires jusqu'à 100 pour cent;
 - 8^o Autorisation à l'assurance militaire de porter, à la demande de femmes de militaires, d'autorités ou d'institutions de prévoyance, l'indemnité aux familles des militaires malades, jusqu'à 90 pour cent du gain.
- Des garanties ont été données que la liquidation de l'arriéré des versements d'indemnités pour maladie serait terminée dans peu de semaines.

UN OFFICE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

La commission nommée par le Département de l'économie publique, pour examiner la question des salaires ouvriers, a, le 21 février, clos ses délibérations en adhérant en principe au projet d'arrêté fédéral, élaboré par le Département, sur la base des discussions de la commission.

Le projet prévoit la création d'un « office fédéral du travail », chargé d'examiner les conditions du travail, ainsi que la nomination, selon le principe de la parité, de diverses commissions et d'une commission centrale des salaires ayant pour mission de fixer ceux-ci.

La commission n'a pas réussi à se mettre d'accord sur cette dernière question.

A lors qu'un premier projet, présenté par les secrétariats ouvriers, confiait aux commissions de salaires la compétence de fixer ceux-ci pour toutes les entreprises de l'industrie, des arts et métiers et du commerce, les représentants des patrons demandèrent que cette compétence fût limitée au travail à domicile.

Le Département adopta, par la suite, à titre provisoire, cette dernière solution, tout en autorisant le Conseil fédéral à soumettre, en cas de

besoin, d'autres entreprises aux compétences des commissions de salaires, et à étendre les attributions de ces dernières à la fixation d'autres conditions de travail.

Tandis que les représentants des ouvriers se sont déclarés d'accord sur cette solution, ceux des patrons ont maintenu leur proposition de restreindre l'activité des institutions de salaires au travail à domicile.

Le Département soumettra son projet au Conseil fédéral, qui présentera, le cas échéant, des propositions aux Chambres.

L'impôt sur les bénéfices du commerce et de l'industrie

M. Edouard d'Espine, à Genève, nous écrit: La Chambre de Commerce de Genève a demandé à nos autorités de renoncer à prélever l'impôt sur les bénéfices de guerre, pour l'année 1919 et les années suivantes.

Actionnaire de plusieurs industries suisses et président de l'une d'elles, je serais tenté de me joindre à cette demande; cependant, si j'envisage la question au point de vue national, je ne puis me ranger à cette manière de voir.

Elle se heurte, en effet, à deux objections: En premier lieu, la Confédération se trouve en face d'un déficit considérable. Son budget extraordinaire, dit des dépenses de mobilisation, s'élève par un découvert d'au moins 600 millions; son budget ordinaire ne pourra être établi qu'au retour de conditions normales, mais il soldera alors par un déficit qui, selon toutes probabilités, ne sera pas inférieur à 100 millions et dépassera sensiblement ce chiffre, si l'invalidité et la vieillesse, évaluées à 25 millions, tombe à la charge de la Confédération. Il pourra, il est vrai, être éventuellement réduit dans la mesure où les recettes normales de l'après-guerre dépasseront celles de l'avant-guerre et où des économies pourraient être réalisées sur les dépenses.

Les ressources mises par la Constitution à la disposition de la Confédération, qui couvraient à peine les dépenses avant la guerre, ne pouvaient suffire pour faire face à la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui. Aussi, la Confédération dut-elle recourir à de nouveaux impôts, les uns d'un caractère prétendu exceptionnel et temporaire, comme l'impôt de guerre et celui sur les bénéfices de guerre, destinés à payer les dépenses extraordinaires de mobilisation, les autres permanents, tels que l'impôt sur le timbre, celui du tabac, l'élevation des droits sur les alcools et des taxes postales et de transport, qui alimentent le budget ordinaire.

Dès lors, si l'on veut supprimer l'impôt sur les bénéfices de guerre, il faudra nécessairement, ou le remplacer par un autre et équivalent, ou renvoyer aux calendes grecques l'équilibre de notre budget et combler les déficits par des emprunts, ce qui ne paraît pas compatible avec les règles d'une saine administration.

En second lieu, les critiques adressées au principe de l'impôt sur les bénéfices de guerre ne me paraissent pas fondées; tout au plus peut-on relever sa dénomination inexacte. L'idée-mère qui lui a donné naissance dans tous les pays a été que la guerre était une cause d'appauvrissement pour l'ensemble de la population et que si, par une grâce spéciale, un certain nombre de citoyens échappaient à cette règle générale, il était juste de leur demander, pour soulager le budget de l'Etat, une part de leurs bénéfices, avant d'imposer de nouveaux sacrifices à ceux qui voyaient leurs bénéfices se transformer en pertes et leur fortune diminuer. C'est si vrai que, en Allemagne, outre l'impôt sur les bénéfices de guerre qui frappait indistinctement tous les bénéfices commerciaux réalisés pendant la guerre, à quelque titre que ce soit, on institua un « impôt de mixte valeur », appliqué même aux particuliers assez heureux pour avoir vu s'accroître leur fortune malgré la guerre. Cette idée repose sur un principe de solidarité dont on ne peut contester la justesse.

On ne peut admettre que l'impôt sur les bénéfices de guerre puisse, à lui seul, menacer dans leurs œuvres vives notre commerce et notre industrie, puisqu'il ne demande rien à ceux qui n'ont pas réalisés de bénéfices et qu'il ne réclame qu'une partie de leurs profits à ceux qui en ont réalisés. Au surplus, on ne contestera pas que, par suite de l'élevation des prix qui en est la conséquence, c'est le consommateur, bien plus que le commerçant ou l'industriel, qui supporte le poids des charges nouvelles. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, les banques suisses, pour faire face aux augmentations de frais qu'entraînent pour elles la majoration des impôts et des salaires de leur personnel, ont aggravé sensiblement les conditions faites à leurs clients.

Sous ces réserves, je m'associe volontiers aux critiques que les motionnaires élevent contre la loi, surtout contre son application, critiques que j'ai formulées moi-même dans une lettre adressée le 10 octobre 1917 à M. le conseiller fédéral Motta. La base adoptée pour le calcul du bénéfice, le taux de l'impôt, uniforme au lieu d'être progressif, l'exonération de la classe agricole qui, plus que toute autre, a réalisé des bénéfices de guerre, sont autant d'entorses faites à l'équité.

Je pense donc, pour les motifs exposés ci-dessus, que la loi doit être non pas abrogée, mais révisée.

L'impôt sur les bénéfices de guerre, qui frappe de façon trop lourde le commerce et l'industrie, doit perdre son caractère de loi d'exception temporaire et se muer en un impôt modéré permanent sur les bénéfices du commerce et de l'industrie, dont le taux s'échelonne de 1 à 10 % et sera certainement aisément supporté.

Pour éviter une double imposition, il sera juste d'exempter les commerçants et industriels, taxés par l'art. 14 de la loi, de l'impôt de guerre sur les produits du travail ou d'en accepter la quittance pour le paiement du nouvel impôt.

La France, l'Allemagne, l'Italie ont adopté l'impôt sur les bénéfices du commerce et de l'industrie et les Etats-Unis se proposent de l'instituer sur des bases beaucoup plus rigoureuses que celles que j'ai indiquées. On ne voit pas dès lors quel motif aurait la Suisse pour n'en pas faire autant.

Cet impôt servira d'abord à hâter l'amortissement de notre dette de mobilisation, puis, cette tâche accomplie, il contribuera dans une large mesure à l'équilibre du budget ordinaire de la Confédération.

Dans le domaine politique, il rendra à notre pays un service autrement important. L'existence et l'indépendance des cantons dépendent, on le sait, de l'impôt direct qui leur a été réservé jusqu'ici. Or, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que ce droit des cantons est menacé, soit par le nouvel impôt de guerre qui vient d'être voté, et qui, pour nos centralisateurs, n'est que la préface de l'impôt direct fédéral, soit par un impôt direct sur les successions dont il est question, soit enfin par les partisans de la révision totale de la Constitution qui, si elle devait triompher, hâterait encore l'adoption de cette mesure fiscale.

Pour parer à cette mesure, il importe de laisser à la Confédération la part de l'impôt direct à laquelle elle a le droit de prétendre, et conserver aux cantons l'impôt direct sur la fortune des contribuables.

Mieux vaut jeter un peu de lest que de laisser sombrer le navire.

En résumé, je demande la transformation de l'impôt sur les bénéfices de guerre en un impôt permanent sur les bénéfices du commerce et de l'industrie, comme étant le seul moyen, dans les conditions actuelles, de concilier l'équilibre des finances fédérales avec l'indépendance des cantons, dont dépend à mes yeux l'existence même de la Suisse.

Genève, le 20 février 1919.
 Edouard d'Espine.

LE CARDINAL BOURNE en Egypte et en Palestine

Alexandrie, 10 février.

S. Em. le cardinal Bourne, venant de visiter l'escadre anglaise de la Méditerranée, a passé quelques jours en Egypte, avant de se rendre en Palestine et en Syrie, pour de là visiter l'escadre anglaise de la mer Noire.

Au Caire et à Alexandrie, Son Eminence a reçu un accueil très cordial. Les communautés religieuses et les collèges ecclésiastiques qui ont reçu la visite du prince de l'Eglise gardent longtemps le souvenir de l'expatrie courtoise et de l'affectueuse sympathie de l'éminent prélat.

En Palestine, S. E. le cardinal Bourne se rendit à Jérusalem, à Bethléem et à Hébron, en compagnie du gouverneur militaire.

Au Saint-Sépulchre, une messe pontificale solennelle fut célébrée pour les soldats catholiques.

Partout, comme en Egypte, le Cardinal, qui était accompagné de Mgr Jaksson et du Père Carisle, laissa une impression de bonté et de distinction qui lui gagna tous les cœurs.

Salonique, 21 février.

Le cardinal Bourne, revenant de Jérusalem et de Constantinople, où il fut l'hôte du haut commissaire britannique, est arrivé à Salonique.

NÉCROLOGIE

Funérailles d'Edmond Rostand

Les obsèques du poète Edmond Rostand ont eu lieu, jeudi, à Marseille, au milieu d'une immense affluence de population. Les autorités civiles et militaires assistaient à la cérémonie. Dans la salle de la bibliothèque, transformée en chapelle ardente, devant le catafalque, des discours ont été prononcés par le préfet, le maire et les délégués des grandes sociétés littéraires. Le service religieux a eu lieu à l'église Saint-Vincent de Paul.

L'état de M. Clémenceau

Paris, 22 février.

(Havas.) — Les médecins ont visité M. Clémenceau, qui a passé une nuit un peu plus agitée en raison des 40 visites qu'il a reçues hier. Ils ont rédigé le bulletin suivant: « M. Clémenceau, un peu plus fatigué, ne recevra personne aujourd'hui. Défense formelle de lui parler. Température 37,1 degrés, pouls normal 72. »

Paris, 22 février.

Le médecin a déclaré à l'Echo de Paris que l'état de M. Clémenceau n'est pas mauvais; seulement on le fatigue trop. Il a reçu vendredi plus de 40 personnes. Il a participé à la rédaction du bulletin de ses médecins et a échangé avec ceux-ci des propos sur la démocratie et la mort, qu'il envisage très froidement, avec une grande philosophie.

M. Clémenceau ne passe pas la nuit dans son lit, car la position allongée lui occasionne des quintes de toux. Il dort dans un fauteuil.

Le président, en raison du mouvement qu'il s'est donné, malgré les conseils de ses médecins, ne peut plus guère craindre un danger d'hémorragie, même tardive. Celui d'une infection même secondaire, due à des germes venus par les voies respiratoires supérieures, s'efface de plus en plus. Il semble donc qu'il n'y ait plus à redouter d'autres complications qu'une congestion pulmonaire, toujours à craindre chez un vieillard.

Il est nécessaire d'attendre encore trois jours avant de pouvoir affirmer que M. Clémenceau est absolument hors de danger. Cependant, tout permet de supposer qu'il ne sera atteint d'aucune complication, surtout s'il ne commet pas d'imprudences et évite les fatigues inutiles que lui causent de trop nombreuses réceptions.

Le Petit Parisien expose longuement les raisons de l'optimisme des médecins au sujet de l'état de M. Clémenceau. C'est une chance inouïe qu'a eue le président. Etant donné la multiplicité des organes atteints dans la région parcourue par le projectile, on se demande comment il a échappé à la mort. La balle a frôlé le gros tronç veinoux, l'aorte, l'oesophage et les grosses bronches sans les toucher. De plus, aucun gros vaisseau pulmonaire n'a été sectionné.

On peut maintenant, écrit le Temps, la température et l'état général se maintenant bons, être assuré que les gros dangers immédiats qui menaçaient le président du conseil sont écartés. C'étaient l'hémorragie grave et l'infection. L'hémorragie tardive n'est guère non plus à redouter, mais il sera probablement nécessaire, pour l'éviter à coup sûr, que le blessé garde le repos pendant quelque temps, et c'est peut-être une des choses que ses médecins auront le plus de peine à obtenir de lui. C'est cependant la seule façon d'être assuré que le projectile s'ankylosera sur place et que le caillot indispensable s'organisera sans à-coups. Reste la crainte de voir se déclarer une congestion locale, à laquelle l'âge de M. Clémenceau donnerait de la gravité. Mais l'âge n'est qu'un facteur à peu près négligeable quand il ne s'accompagne pas des ralentissements fonctionnels qui lui font trop souvent cortège. Or, on sait qu'à ce point de vue M. Clémenceau est loin d'être un vieillard, que ses artères sont souples et que ses reins fonctionnent de façon parfaite. Enfin, il semble que l'indication d'une opération aux fins d'extraction de la balle ne se pose pas présentement. La vigilance des médecins et des chirurgiens éminents qui soignent le président du conseil leur permettra d'intervenir immédiatement — et dans d'excellentes conditions — si une complication subite rendait, chose improbable, cette intervention nécessaire.

Le dernier bulletin

Paris, 23 février.

Bulletin de santé de M. Clémenceau, du 23 février, à 6 heures du soir: « Journée très bonne. Température 37,2, pouls 68. Il ne sera plus publié qu'un bulletin par jour. »

Le Pape et M. Clémenceau

Voici le texte de la dépêche que S. Em. le cardinal Gasparri a adressée au cardinal-archevêque de Paris:

« Le Saint-Père stigmatisant l'horrible attentat commis contre la personne de S. Exc. M. Clémenceau, président du Conseil des ministres, charge Votre Eminence de lui faire parvenir ses cordiales félicitations pour avoir échappé au péril, en même temps que ses vœux de prompt et complète guérison. »

Cardinal Gasparri.

Le cardinal Amelot s'est rendu, vendredi, chez M. Clémenceau pour lui communiquer ce télégramme.

M. Clémenceau a voulu le recevoir lui-même; il s'est montré très touché de l'auguste sympathie du Saint-Père, et a prié Son Eminence de transmettre à Sa Sainteté l'expression de sa vive reconnaissance.

Les événements de Bavière

République bolchéviste? Berlin, 22 février. On mande de Munich, à 9 h. 20 du soir, à la Gazette de Voss, que les conseillers des ouvriers et des soldats de Bavière ont proclamé la république des soviets.

Le journal écrit, au sujet de cette nouvelle, que la proclamation de la république des conseillers sur les modèles russes signifie la dissolution de la Diète nouvellement élue, la lutte ouverte contre la démocratie et le signal d'événements qui causeront des complications pour tout l'empire.

Munich, 23 février. Une entente s'est faite dans la soirée du 21 février, entre les trois groupes du parti socialiste (socialistes majoritaires, socialistes indépendants et parti spartacien ou communiste). Les trois partis auraient décidé d'agir d'un commun accord et ils s'appuient sur les conseillers d'ouvriers et de soldats. Ils ont constitué un comité d'action. Ce comité a été chargé de mener la lutte et de préparer la constitution d'un nouveau gouvernement.

Ce comité a proclamé la république bavaroise sur le modèle des Soviets russes. Un nouveau ministère devait être constitué dans la journée du 22 février. En même temps, le comité d'action a convoqué un congrès général des Soviets bavarois qui sera le véritable organe du gouvernement. Le comité d'action ne reconnaît plus l'autorité de l'assemblée nationale bavaroise.

Munich, 22 février. D'après la Vossische Zeitung, les C. O. S. (Comités des ouvriers et soldats) révolutionnaires auraient hier soir, à Munich, proclamé la république des conseillers en Bavière. L'homme qui a tiré sur Auer serait un boucher-municipal du nom de Peters, qui aurait été arrêté.

Le Berliner Tageblatt annonce également que les C. O. S. ont au pouvoir en Bavière. Les troupes du gouvernement ainsi que les matelots se seraient soumis provisoirement aux C. O. S.; en tous cas, ils n'ont pas osé s'opposer à eux. On ne croit pas qu'il y ait dans tout le pays des troupes qui marcheront contre les C. O. S.

Les renseignements officiels

Munich, 22 février. (Officiel.) — M. Scheidemann avait déclaré à l'assemblée nationale que la guerre civile avait éclaté à Munich. Mais cette communication était sans fondement. Les hôtels de Munich sont occupés provisoirement, afin d'empêcher les démolitions, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris d'autres mesures.

Le prolétariat municipal a proclamé une grève générale de trois jours, mais son attitude est calme et le travail sera de nouveau repris lundi.

Les pillages sont passibles de la peine de mort. Toutes les banques et les grands hôtels sont gardés par les gardes républicains. Samedi, à 11 heures du matin, a eu lieu une séance commune du cabinet, à laquelle assistait le conseil central exécutif, nouvellement constitué. On a discuté la question de la nouvelle constitution du gouvernement. La population est, il est vrai, très excitée par les derniers événements et de grandes assemblées populaires ont eu lieu, mais il ne se produisit nulle part de graves excès ou des actes de violence.

L'inhumation de Kurt Eisner aura lieu mercredi 26 février, à 10 heures.

Les scènes de la nuit de vendredi

Munich, 22 février. (Gazette de Francfort.) — Diverses scènes de tumulte se produisirent vendredi soir. C'est ainsi qu'environ 200 soldats et civils s'avancèrent vers l'hôtel Regina, afin de le prendre d'assaut. L'hôtel était occupé depuis l'après-midi par les communistes sans que les assaillants le sussent. La foule demanda que la garde des soldats se trouvant à l'intérieur se rendit. Celle-ci répondit: « Ne tirez pas, car nous sommes des amis. » Ce langage ne fut pas compris et une attaque en règle de l'hôtel commença. Les communistes ripostèrent. Il y eut 3 morts et 18 blessés. La foule, toujours croissante, se rendit ensuite à la « commandantur » générale, où elle pensait que des officiers se trouvaient. Une vive fusillade se produisit également en cet endroit. Un certain nombre de personnes furent blessées. Pendant la nuit, des bandes de pillards parcoururent divers quartiers de la ville. Les gardes républicains leur livrèrent combat. Ce matin, l'aspect de la ville est relativement calme. Le trafic ferroviaire est de nouveau régulier, depuis quatre heures du matin.

Arrestation du prince Léopold

Le prince Léopold de Bavière a été emprisonné.

L'état du ministre Auer

Le ministre Auer, blessé par les communistes, est dans un état très grave.

En province

Des troubles se sont produits également à Nuremberg et à Augsburg, où les journaux du Centre auraient été occupés par les Spartaciens, et où l'hôtel des Trois-Maures aurait été pris d'assaut.

A Augsburg, six personnes ont été tuées et 39 ont été arrêtées.

L'attitude du gouvernement allemand

On assure, à Weimar, que le gouvernement impérial ne tolérera pas la formation en Bavière d'une république des C. O. S., qu'il considère comme anticommuniste.

Il prendrait les mesures militaires nécessaires pour étouffer cette tentative.

Le ton de la presse berlinoise laisse prévoir

que le gouvernement agira avec énergie contre le mouvement bavarois.

Le meurtrier de M. Eisner

La Gazette de Voss dit que le lieutenant Arco-Valley, qui a assassiné M. Kurt Eisner, est un irresponsable. Il est fils d'un père alcoolique et d'une mère atteinte d'une maladie nerveuse.

La république de Bade en état de siège

Carlsruhe, 23 février. A la suite des troubles qui ont éclaté à Mannheim du fait d'éléments spartaciens et bolchévistes, troubles auxquels ont pris part également les socialistes indépendants, le gouvernement provisoire badois a proclamé l'état de siège dans la république badoise.

L'état de siège devait débiter dimanche soir à 7 heures, dans tout le pays de Bade. Le décret est signé par l'ensemble du ministère. La circulation est interdite dès 8 heures du soir pour les civils. Les auberges et restaurants restent fermés.

Les désordres de Mannheim

Samedi après midi a eu lieu une assemblée en plein air, au sujet de la mort de Kurt Eisner. Des discours ont été prononcés du balcon de l'Hôtel-de-Ville, invitant à la proclamation d'une république prolétarienne dans le pays de Bade comme en Bavière.

Un socialiste majoritaire, un socialiste indépendant et un communiste ont invité l'assemblée à voter à mains levées.

L'assemblée s'est ensuite formée en un cortège qui a parcouru la ville et s'est rendu à la prison militaire. Après que l'entrée en état de force, les prisonniers militaires ont été libérés. La foule s'est ensuite rendue au château, où elle a libéré les détenus politiques. Des dossiers ont été jetés dans la rue et brûlés.

La prison de district serait en flammes. Les communications avec Mannheim sont interrompues.

EN AUTRICHE

Sanglante collision à Graz

Samedi, à Graz, à la suite d'une assemblée de socialistes communistes, un groupe de manifestants s'est heurté à un détachement de police. Il y a eu échange de coups de feu. Quatre personnes ont été tuées. Le soir, une démonstration menaçante a eu lieu devant l'hôtel-de-ville. Deux personnes ont été tuées.

A Budapest

Budapest, 22 février. Le nombre des personnes blessées au cours de la manifestation d'hier se monte à 60 personnes au moins. Comme manifestation contre ces arrestations, le prolétariat a organisé une grève de protestation. Au cours de la matinée, 70,000 à 80,000 personnes se sont rendues sur la place du parlement, où elles ont tenu une réunion.

Budapest, 22 février. La réunion des social-démocrates sur la place du parlement s'est déroulée en présence d'une foule de 10,000 personnes. Dans divers groupes, des orateurs et des oratrices ont tenu des discours. Le ministre de la guerre Bohm a tenu une courte allocution contre les communistes. Le travail de renversement entrepris par les communistes est fait par 2000 ou 3000 jeunes socialistes au plus, induits en erreur. Finalement une résolution fut adoptée dans laquelle le prolétariat proteste contre les excès des communistes et somme le gouvernement de mettre fin à ces excès avec tous les moyens à sa disposition.

Les événements de Russie

Représailles

Helsingfors, 21 février. Le gouvernement bolchevik russe aurait déclaré que 80 des citoyens suisses détenus en Russie seront fusillés le 15 mars, si M^{me} Radek, arrêtée en Suisse, n'est pas remise en liberté avant cette date.

Lénine dévalisé

Helsingfors, 21 février. Suivant le Hufvudsbladet, Lénine a été récemment dévalisé dans une rue de Moscou, alors qu'il était en automobile, par un groupe de marins venus de Pétersbourg.

Le vol fut commis en plein jour, au cœur de la ville. Lénine fut dépoillé de son portefeuille, de sa montre et de sa voiture.

Les marins furent fusillés le jour même.

L'assassinat de la princesse Galitzine

Londres, 22 février. Le Daily Express apprend que lady Buckingham, femme de l'ancien ambassadeur britannique à Pétersbourg, a reçu une lettre annonçant l'assassinat par les bolchéviks de la princesse Galitzine. La princesse, femme d'une grande beauté et âgée d'une trentaine d'années, fut tuée au moment où elle tentait de traverser la frontière pour se réfugier en Finlande. Une semaine plus tard, son cadavre fut découvert horriblement mutilé. Les deux oreilles et tous les doigts avaient été coupés par les assassins. On a retrouvé sur le cadavre une somme de 300 roubles qui avait échappé à l'attention des meurtriers.

Le régime bolchéviste

On mande de Helsingfors au Times, à la date du 19, que le 15 février, au cours d'une séance secrète du Soviet, le commissaire de l'intérieur, M. Lissovsky a dit que, jusqu'au 1^{er} janvier, le nombre des personnes fusillées par ordre de la commission extraordinaire ne dépassait pas 13,700. (Excusez du peu!)

Opérations navales entravées

Londres, 22 février. (Officiel.) — Les glaces de la Baltique empêcheront pour quelques mois toutes les opérations navales contre Pétersbourg ou Cronstadt. Le gouvernement d'Estonie manifeste une inquiétude assez vive, relativement à ce que pourrait faire la flotte bolchéviste, aussitôt que la température sera améliorée. Cependant l'escadre que la Grande-Bretagne entretient dans ces parages offre des garanties de sécurité suffisantes.

A Varsovie

Varsovie, 22 février. (Havas.) — Invitée par le président de la Diète, la mission alliée a assisté, dans l'après-midi du 19, à une séance de l'assemblée, où sa présence a provoqué une chaude manifestation de sympathie à l'égard des puissances de l'Entente.

Ensuite, M. Pilsudski lit les déclarations remettant, suivant le serment qu'il fit lorsqu'il prit le pouvoir, ses pouvoirs à la Diète. La Chambre vota une motion le maintenant dans ses fonctions. Pilsudski, acclamé, remercia la Chambre et se déclara convaincu que la Pologne saura, dans son indépendance, se montrer unie.

Puis, il se retire applaudi, et le public des galeries lui jette des fleurs.

Paderewski lui succède à la tribune, et fréquemment interrompu par les applaudissements, il rend compte de l'activité gouvernementale.

A Constantinople

Constantinople, 23 février. (Havas.) — Ismail Hakki pacha, chef du département de la guerre à l'intendance, a été condamné à la détention dans une forteresse et à la confiscation de ses biens pour spéculation aux dépens de l'armée et du trésor.

Le leader des sinn-feiners

Le correspondant du Temps à Londres télégraphie :

« Le mystère continue à planer sur la disparition du leader des sinn-feiners, de Valera, qui s'est échappé de la prison de Lincoln, le 3 février dernier avec deux de ses compagnons. Les bruits les plus divers ont couru sur le lieu actuel de son séjour. La police le cherche à Balbriggan, près de Dublin, mais on a également déclaré qu'il se trouvait à Bantry, Killenny et Skibbereen, et même à Paris. »

« Une personnalité irlandaise me dit que cette dernière hypothèse n'a rien d'impossible. Après sa fuite de prison, de Valera se serait rendu à Grimsby, où on l'a signalé, et il a pu de ce port s'embarquer pour la Hollande d'où, avec de faux passeports, il se serait rendu à Paris en traversant la Belgique. »

« On sait que les sinn-feiners ont revendiqué le droit d'exposer la cause de l'Irlande devant la Conférence de la paix, et l'odyssée qui conduirait le leader rebelle de la prison de Lincoln au quai d'Orsay serait faite pour frapper les imaginations. »

NOUVELLES RELIGIEUSES

Le jubilé du cardinal Gibbons

Les noces d'or épiscopales du cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, qui avaient été renvoyées à cause de la grippe, ont été célébrées le 21 février au milieu d'une grande affluence de prêtres et de fidèles. Le cardinal Bégin, archevêque de Québec, était présent. Mgr Cerretti, envoyé extraordinaire du Pape, a apporté à l'illustre prélat la bénédiction pontificale. Le cardinal Gibbons a prononcé un discours où il a fait l'éloge de Benoît XV, disant que les efforts du Pape ont réussi à adoucir les horreurs de la guerre.

En l'honneur du cardinal Richard

Son Eminence le cardinal archevêque de Paris adresse à ses diocésains une touchante lettre à l'occasion du centenaire de la naissance du cardinal Richard, auquel il a succédé.

AVIATION

Pour augmenter encore la vitesse

Suivant le Matin de Paris, M. Rateau, membre de l'Académie des sciences, a inventé un dispositif permettant aux avions de voler à des vitesses et à des altitudes inconnues jusqu'à ce jour.

Un appareil disposé sur l'échappement actionne un petit ventilateur destiné à comprimer l'air que doit aspirer le moteur aux grandes altitudes. Par ce dispositif, non seulement l'appareil peut grimper immédiatement aux plus grandes hauteurs, mais sa vitesse devient beaucoup plus rapide que près de terre. Avec cet appareil, il sera possible d'accomplir les voyages Paris-Alger en 5 heures, Paris-Constantinople en 8 heures, Paris-Le Caire en 11 heures.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Au pays des bolchévistes

Voici un aperçu de quelques prix qu'on paye à Pétersbourg :

Une betterave	45 roubles
Un chou	36 »
Une pomme	10 »
Une livre de beurre (400 gr.)	120 »
Une livre de thé (400 gr.)	225 »
Une paire de bas ordinaires	30 »
Une paire de souliers grossiers	750 »
Une bouteille de cognac	750 »
Une bouteille de champagne	1500 »

Ce qui n'empêche pas les bolchévistes de s'abriter le champagne sans ménagement au cours de banquets populaires qui reviennent à 100,000 francs. Il est vrai que les roubles en papier ne

contiennent pas cher aux bolchévistes, car ils détiennent cette assiette au beurre qui s'appelle la presse aux billets de banque.

Les cultures en 1919

Le Conseil fédéral a pris un nouvel arrêté concernant les cultures et la production des denrées alimentaires. Cet arrêté dispose notamment que tout propriétaire ou locataire de terrain est tenu de cultiver, au printemps de 1919, en céréales de printemps ou en pommes de terre, légumineuses, etc. des surfaces au moins égales à celles cultivées en 1918.

Echos de partout

UNE COMPOSITION

Le professeur a dicté le sujet de rédaction suivant :

L'accident. Dans la grande rue du village, à l'heure où les ménagères font leurs provisions (description). Langlois, le boucher du canton (peindre Langlois : son visage, son costume ; il est bruyant : pourquoi ?) passe avec sa voiture (comment est la voiture ?) attelée d'un cheval fringant (pourquoi ?). Tout le monde s'écarte (dire les raisons), sauf un pauvre vieux, travaillé (montrer Mathieu, résumer sa vie de travailleur), qui est très sourd. Le boucher n'a pas le temps d'arrêter son cheval qui va trop vite (pourquoi vit-il si vite ?) et renverse le vieillard. (Indiquer l'attitude de la foule). Le boucher, au lieu de s'arrêter pour porter secours à sa victime, jette son cheval et s'enfuit. (Poursuite inutile, expliquer l'indignation des spectateurs.) Morale.

Quand ces quelques lignes furent dictées, les élèves se mirent immédiatement à la besogne et voici le devoir que remit le jeune Maurice, dont le père est patron d'un garage et qui, dès sa plus tendre enfance, a fait sa lecture favorite des faits divers dans les journaux :

Un grave accident est arrivé dans notre localité. Un individu dénommé Langlois, boucher dans un canton, traversait la grande rue dans sa voiture à l'heure du marché. La rue était encombrée par des bonnes femmes qui s'installaient sur la chaussée pour se raconter leurs petites affaires. Le dénommé Langlois, qui a un cheval qui court vite, rapport qu'il fait de la route pour ses tournées, arriva à toute allure dans les pétons qui ne faisaient pas attention. Il cria : « Vous ne pouvez pas vous décaler, eh ! vous autres ! » Voilà que tout le monde se sauve en disant : « Mon Dieu ! mon Dieu ! » A ce moment, un vieux bonhomme nommé Mathieu, qui est complètement idiot, est descendu du trottoir et s'est jeté sous la voiture. Le boucher, qui était pressé, n'a pas fait attention et a continué sa route au grand galop pendant que les gens revenaient sur la chaussée pour ramasser Mathieu, qui criait fort. Morale : On doit toujours faire attention en traversant une rue.

MOT DE LA FIN

— Si ce n'est pas malheureux !... Tu fais de la peinture ?... — Eh bien, oui... en amateur ! — Tu gaspilles de l'huile, alors qu'on en aurait tant besoin pour la salade !

Confédération

CONFÉRENCE CHRÉTIENNE SOCIALE

Une conférence chrétienne sociale s'est tenue hier, dimanche, à Zurich, à laquelle ont pris part de nombreux délégués de toute la Suisse. On y a discuté les statuts d'une union ouvrière chrétienne sociale. La constitution de cette union a été décidée avec enthousiasme et un comité a été nommé, dans lequel sont représentées toutes les catégories d'ouvriers et les différentes parties du pays.

L'assemblée a envoyé au Conseil fédéral un télégramme affirmant sa ferme et unanime volonté de soutenir énergiquement, dans les limites de l'ordre établi, une réforme économique et sociale, ainsi que l'amélioration matérielle et morale de la situation des ouvriers. L'assemblée demande au Conseil fédéral, dans l'intérêt de la prospérité du peuple, de travailler par tous les moyens au développement de la législation sociale et des assurances sociales, et de prendre l'initiative d'une meilleure organisation de la protection ouvrière internationale et de la législation ouvrière. L'assemblée assure, en terminant, le Conseil fédéral de ses sentiments patriotiques.

La campagne contre M. Schulthess

Le président de l'Association suisse de l'industrie des machines, M. le conseiller national Sulzer, communique que la société patronale de l'industrie suisse des machines, dont font partie la grande majorité des maisons suisses de cette industrie, est entièrement étrangère à une récente manifestation du syndicat suisse des fabricants et du commerce de machines, à Genève, contre M. Schulthess, conseiller fédéral.

NOUVELLES FINANCIÈRES

La Banque centrale des chrétiens-sociaux

Le bénéfice de la Banque syndicale suisse, en 1918, est de 207,000 fr. (187,000 fr. l'an dernier). Dividende : 5 1/2 %. Versement de 30,000 francs au fonds de réserves, 10,000 fr. aux œuvres d'utilité publique.

Tremblement de terre

L'observatoire sismologique de Zurich a enregistré vendredi, à 1 h. 27, un tremblement de terre, dont le foyer devait se trouver à une cinquantaine de kilomètres de distance, sur territoire suisse. On n'a jusqu'ici aucun renseignement sur l'étendue de la secousse.

La Landsgemeinde d'Obwald

Le demi-canton d'Obwald vient de vivre une journée historique. Il avait à décider hier, dimanche, au maintien ou de la suppression de la Landsgemeinde, l'antique et démocratique représentation populaire encore en honneur dans l'Unterwald, le pays d'Uri, à Glaris et dans les deux Appenzels.

Une initiative, partie des milieux radicaux, où l'on se targue pourtant volontiers de démocratie, avait été lancée il y a quelques mois, pour demander que le peuple pût se prononcer sur le remplacement de la Landsgemeinde par le vote dans les communes. L'initiative recueillit 1500 signatures. Elle rencontra immédiatement faveur au sein de la population de la vallée d'Engelberg, où le libéralisme obwaldois a ses plus fortes positions. L'ancienne rivalité entre Engelberg et Sarnen fut habilement exploitée par les initiateurs. La Landsgemeinde se tint toujours à Sarnen : ce privilège devrait cesser. On argua même des difficultés de communications entre la contrée du pied du Tödi et le chef-lieu, pour prétendre que la Landsgemeinde n'était plus l'image fidèle de la représentation du peuple.

Et puis, l'on invoqua, à la charge de la Landsgemeinde et du vote à main levée, d'autres petits péchés : la difficulté notamment d'établir le nombre exact des acceptants et des rejets dans ces vastes assemblées en plein air. Mais le gouvernement venait précisément d'élaborer un règlement pour remédier à ces menus embarras.

En réalité, les adversaires de la Landsgemeinde étaient surtout les adversaires du gouvernement et des hommes éminents qui président aux destinées du petit pays d'Obwald. Ces magistrats : les Mang, les Wirz, les Amstalden, auxquels les électeurs clairvoyants et reconnaissants renouvellent chaque année leur confiance sur la place historique du Landenberg, il serait plus aisé de les démolir, et avec eux le régime catholique conservateur, par le moyen du vote au bulletin secret dans les communes, que devant les comices du peuple assemblé en Landsgemeinde.

C'est ainsi que se présentait la consultation populaire d'hier. La campagne fut extrêmement vive, et la participation au scrutin considérable puisqu'elle atteignit le 85 % du corps électoral.

L'initiative a été repoussée à 76 voix de majorité. La Landsgemeinde est sauvée.

AU TESSIN

Des vétérans

On nous écrit de Lugano :

« Vous êtes l'un des rares survivants de la génération qui nous a précédés et dans laquelle, mieux que dans la génération présente, est marquée la caractéristique des Tessinois de la vieille roche. C'est ainsi que, le jour fédéral Solati s'exprimait, l'autre jour, à la fête familiale qui réunissait à Pura (Malcantone), de nombreux parents et amis autour du digne vétéran Jean-Baptiste Andina et de sa femme, M^{me} Constance Andina, qui célébraient leurs noces d'or chez leur fils, l'excellent abbé Ferdinand Andina. »

M. Jean-Baptiste Andina avait inauguré sa carrière politique aux élections au Grand Conseil de 1859, à l'assemblée de la Magliana, où l'intolérance radicale provoqua des désordres sanglants. Les conservateurs avaient alors à leur tête le docteur Pierre Avanzini, de Curio, et M. le Dr Soldati, de Neggio, père du juge fédéral.

Toute la population de Pura et celle de Curio ont participé au joyeux jubilé des excellents vieillards. Cette manifestation de sympathie populaire s'adressait sans doute aussi au vétéran don Ferdinand, qui est, pour la paroisse de Pura, un vrai père, dont le cœur et la bourse sont largement ouverts à tous.

Notre confrère soleriano, M. Otto Walliser, du Solothurner Anzeiger, qui a séjourné quelque temps à Pura, avec les soldats de son canton, a consacré un hommage éloquent, dans une intéressante plaquette, à l'action paternelle et au zèle sacerdotal du curé de Pura. Il a tenu, en outre, à s'associer à la fête de l'autre jour, au nom des miliciens colorés des Compagnies I et III, du bataillon 49, en adressant un article au Popolo e Libertà.

S. G. Mgr Bacciarini, en visite pastorale, a tenu à donner personnellement sa bénédiction aux époux modèles qu'ont toujours été M. et M^{me} Andina.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Dans le monde où l'on s'amuse

Les clubs du monde où l'on s'amuse, à Berlin, toujours plus nombreux, sont depuis quelque temps l'objet d'expéditions de bandes de voleurs organisés. L'une des dernières nuits, 10 hommes armés ont pénétré dans un de ces clubs, le plus élégant, où certaines gens du monde et du demi-monde se donnent rendez-vous pour y organiser des fêtes et des bals qui durent jusqu'au matin, et, menaçant les assistants de leurs revolvers et de grenades à main, se sont emparés de tout l'argent liquide et des petits sacs, des colliers, des bagues et des boucles d'oreilles des dames, etc. La comtesse de Hanau a ainsi été dépossédée de ses bijoux pour une valeur de 40,000 marks. Quoique les bandits eussent coupé les fils téléphoniques, un des assistants, qui avait réussi à s'échapper, a pu alermer la garde de sûreté. Un combat de rue s'ensuivit, au cours duquel un soldat a été tué, un fonctionnaire, grièvement blessé. Les criminels ont réussi à s'échapper dans l'obscurité, emportant avec eux environ 30,000 marks en espèces et des bijoux pour une valeur d'au moins 50,000 marks.

Dernière Heure

Mort d'un centenaire

On annonce la mort, à Rocheprémarie (région de Polliers), d'un propriétaire, M. Jean Syllas, âgé de cent-cinq ans.

SUISSE

Accident de forêt

En transportant du bois dans la forêt près de Rarogne, le nommé Léopold Lehner a été atteint et grièvement par une bille qu'il a succombé.

FRIBOURG

POUR NOS SOLDATS

La Liberté du 22 janvier a publié la liste des versements en espèces effectués directement au bureau des dons du régiment 7 pendant la deuxième partie de notre relève, soit pendant notre séjour à Bâle. Voici maintenant, pour la même période, la liste des dons en nature reçus directement. Elle paraît bien tard, mais ce n'est qu'aujourd'hui que nous avons pu savoir enfin si certains envois, parmi les plus importants, étaient dus à la générosité personnelle de l'expéditeur, ou s'ils n'étaient que le produit, converti en miel ou en liqueur, par exemple, de la quête d'un district. Bien entendu, nous ne mentionnons ici que les envois de la première catégorie. Nous avons reçu :

Œufs. — Commune La Vouaine, 319; Vuisternens-en-Ogoz, une caisse; Le Crêt, 153; paroisse de Corserey, 60; Le Châtelard, un caisson; M. Alex. Villet (Vuisternens-en-Ogoz), un caisson; commune de Eublens-Eschens-Villageaux (par M. H. Rossier, instituteur) 52; M. Tabbé de Torrent, curé de Givisiez, 3 douzaines; Villarod, 3 douz.; Le Châtelard, 28; MM. Ayer, frères (Rossens), 2 douz.; M. Henri Ballard (Rossens), 1 douz.; M. A. Rey (Middes), 1 douz.; Journal d'Estavayer, 1 douz.; M. Raymond-Monney (Corpataux), 1 douz.; M. Batty (Estavayer), 1 douz.; Rossens (divers), 1 douz., soit, au total, un millier d'œufs environ.

Miel. — Le Crêt, 25 kg.; un groupe d'apiculteurs du Châtelard, 10 kg.; Athalens, 4 kg.; M. Batty (Journal d'Estavayer), 3 kg.; La Vouaine, 3 pots; Les Mousquetaires de Troyvaux, 2 kg.; Corserey, 1 1/2 kg.; M. Gapany, curé de Sorens, 1 boîte; M. Dougoud, curé de Grolley, 1 boîte; M. Jos. Clerc-Cottet (Rossens), 1 boîte; M. Firmin Mairon (Rossens), 1 boîte; M. Lucien Descloux, instituteur (Rossens), 1 boîte; Eublens, 1 boîte; au total, un peu plus de 50 kilogrammes.

Liqueurs. — MM. Corboz et Fischlin (Romont), une bonne de Guignolet (20 litres), et 24 litres de liqueurs fines; MM. Kübler et Romang, Travers, 24 litres de malaga; Lieutenant H. Pillaud, 1/15, 1 litre kirsch.

Pommes. — Le Crêt, 2 caisses; La Vouaine, 1 caisse; Corserey, 1 caisse; Lieutenant H. Pillaud, 1 caisse.

Zwiebacks. — M^{lle} E. Peter (Lugnorre), 3 cartons; confiserie Vonlanthen (Fribourg), 2 cartons.

Chocolat. — Confiserie Demont (Montreux), 1 boîte, etc.

Confiture. — La Vouaine, 2 pots. **Sucre.** — Environ 6 kilos. **Beurre.** — 1 kilo, etc.

Le bataillon 16, détaché, et qui, pendant quinze jours environ, eut son bureau des dons particulier, sous la direction du capitaine-aumônier Kolly, reçut directement, de son côté, environ 350 œufs, 1 caisse de pommes, 3 pots de miel et 2 de confiture.

Encore une fois, nous avons d'autres ressources : les dons indirects qui nous arrivent par les personnes dévouées ayant accepté, dans chaque district, d'en faire la concentration, soit dans en nature dont le détail a été publié déjà par les soins des comités régionaux, soit conversions en nature de versements en espèces, conversions auxquelles nous avons fait allusion plus haut. C'est ainsi que le bureau du Régiment, à Bâle, a reçu : du district de la Veveyse, par les soins de M. P. Oberson, pharmacien à Châtel-St-Denis — nous nous en tenons aux denrées principales — 100 kilos de miel, 254 œufs, 2 caisses de pommes et une bouteille de cognac; du district de la Gruyère, par M. le capitaine E. Glasson, à Bulle, 70 kilos de miel, 400 œufs, 5 pots de confiture, 1 bouteille de gentiane et une de vin; du district de la Glâne, par M. le préfet Mairoux, 50 kilos de miel, 400 œufs, 2 bonbonnes de rhum (en tout, environ 36 litres), 14 litres de cognac et 14 de malaga, une caisse de pommes, 2 pots de confiture et 1 bouteille de vin; du comité de Fribourg, par M^{lle} Daguet, inspectrice, 15 kilos de miel (et 5 par M^{me} de Zurich) et, à la Saint-Nicolas, 6 caisses de biscuits; enfin, du district de la Broye, par M. le capitaine L. Ellgass, à Estavayer, 305 œufs, 2 kilos de miel, 1 pot de confiture et des pommes. De son côté, le bureau des dons du bataillon 16 reçut, du Vully, tout un camion de légumes; du capitaine Ellgass, le solde de la collecte du district de la Broye, et, du comité de Fribourg, 2 pots et 1 boîte de miel, 2 gâteaux, 400 cigares et 34 paquets de cigarettes. Enfin, le bureau des dons de Berne, à son tour, lors de sa liquidation, expédia à Bâle environ 80 kilos de miel, et, au bataillon 16, 60 kilos, 80 œufs, une caisse de pommes, 56 bouteilles de vin, 1 de cognac et 1 d'eau-de-vie.

À Berne, soit au plus fort de l'épidémie, le bureau des dons avait affecté la totalité des envois qui lui parvenaient aux malades. Sur les bords du Rhin, l'état sanitaire était tout autre : durant les cinq semaines de notre séjour dans ce nouveau secteur, les casernes de Bâle, converties en infirmeries, renfermaient une moyenne de 20 malades du régiment (grippés) ; le Bürgerspital (cas chirurgicaux) avec ses annexes, clinique des oreilles et celle des yeux, une quinzaine; et les deux stations de conva-

lescence, Schauenburg et Bienenberg, réunies, une centaine au maximum. Les bataillons avaient en outre organisé une section de convalescents, c'est-à-dire de soldats rentrés d'un séjour à domicile, après la grippe, et qui n'étaient pas encore assez robustes pour reprendre intégralement leur travail. Ajoutez-y les infirmiers de bataillon, voire de compagnie, un poste-frontière ou l'autre menacé de grippe, un hospice ou deux ou quelques soldats en traitement demandant leur part des envois du canton. A tous ces malades, dont le chiffre, malgré tout, n'était pas comparable à celui des grippés de Berne, alla néanmoins une bonne part des dons reçus à Bâle : environ 175 kilos de miel, le vin, une quarantaine de litres de liqueurs ou malaga, et environ 530 œufs.

Le reste fut réparti, à deux reprises, soit au début de décembre et aux approches de Noël, entre les compagnies, pour être distribué à tous les soldats indistinctement. Il leur fut remis 96 litres de liqueurs, 1780 œufs, 280 kilos de miel et environ 2000 biscuits. C'est beaucoup si l'on se met au point de vue de la générosité des donateurs, et c'est peu cependant eu égard à l'effectif d'un régiment : environ 2500 hommes. Les envois à une compagnie, pour signifier quelque chose, devaient avoir une certaine importance : impossible dès lors de les égaliser d'une manière absolue; on donnait sans savoir si les expéditions subséquentes du canton permettraient une répartition toujours pareille. Certaines unités reçurent davantage d'œufs, par exemple, et d'autres plus de miel. Quelques soldats eurent la malchance d'être en congé au moment de la distribution faite à leur compagnie; d'autres, au contraire, tombés malades peu après, reçurent à double : à l'unité et à l'infirmerie.

100 grammes de miel par homme, c'est bien peu de chose; dans certaines compagnies, on s'était contenté de le mettre dans le thé : or c'était, pour l'imagination, moins encore. 100 litres de liqueur, pour un régiment, c'est un petit verre par homme; le bataillon 14 demanda sa part en bloc, pour la verser dans le café noir au souper collectif de Noël : pour beaucoup de soldats, ce rhum passa, par le fait même, inaperçu. Quant aux œufs, certaines unités, pour lesquelles la dose avait été un peu majorée, de manière à ce qu'il y en eût un par homme, les distribuèrent cuits dur. Les autres s'arrangèrent de leur mieux : la plupart avaient à pourvoir des postes disséminés un peu partout, et auxquels le ravitaillement ne parvenait qu'après un long trajet. De plus, les cuisines militaires ne sont outillées ni pour faire des omelettes, ni pour préparer des œufs au plat. Ajoutons enfin que, malgré toutes les précautions des expéditeurs, bien des œufs arrivaient cassés, fendus, si ce n'est vidés. Heureusement, à proximité immédiate du bureau des dons, se trouvait une cuisine de compagnie : on lui remit bien souvent, recueilli dans un récipient, ce qui pouvait être sauvé : jaunes d'œufs, non sans quelque mélange de sciure, qu'il ne restait qu'à jeter dans la chaudière où mijotait la soupe.

La même cuisine dut procéder à d'autres opérations délicates : une caisse, arrivée un soir, et renfermant des bidons de miel — et il fallut, par malheur, que celui-ci ne fût point cristallisé — avait fait, renversée, le voyage; du précieux contenu, une partie s'était répandue, parmi la paille, au fond de la caisse, et, à travers les fentes de celle-ci, de nuit, au local des dons où on l'avait déposée, sans soupçonner le malheur, avait coulé sur le plancher. On en recueillit de son mieux le plus possible, chargeant les cuisiniers de filtrer cette mixture; mais, tout en procédant au débarras et en circulant dans la pièce, avant qu'elle ait pu être remise en état, le personnel, fatalement, avait élargi et disséminé les taches jaunes qui s'étaient formées aux abords de la caisse. Et l'on raconta alors que, avec le miel envoyé du canton, on cirait les parquets...

Que n'a-t-on pas dit encore, au cours de cette relève ?... Il fallait rappeler ici les difficultés que présentait, dans un régiment dispersé comme l'était le nôtre, de Bâle jusqu'à Kaiserstuhl, avec des détachés à Soleure et à Delémont, la répartition des dons qui nous arrivaient. Les malades lémoignèrent souvent leur reconnaissance; mais des valides, ceux auxquels, strictement, ces dons n'étaient pas destinés, arrivèrent plus souvent des réclamations que des remerciements. Des expériences ont été faites qu'on ne recommencera pas, ou plutôt qu'il n'y aura plus occasion, espérons-le, de renouveler. Remercions, encore une fois et publiquement, les donateurs de Fribourg, des chefs-lieux de district et des compagnies, bref, de tout le canton qui, si généralement, ont répondu à l'appel qui leur était adressé, et comblé si largement nos malades d'abord, nos convalescents ensuite, et enfin le régiment tout entier.

Nous donnerons prochainement la liste des vêtements chauds qui nous ont été envoyés, et, enfin, les comptes généraux du service des dons.

Cap. L. Weber, aumônier R. I. 7.

Le tirage de la tombola en faveur des soldats suisses malades à Leysin, organisée en vue de liquider le stock de travaux exécutés par nos soldats durant leur séjour à Leysin vient d'être effectué. Les personnes possédant des billets peuvent, si elles habitent Fribourg, consulter la liste de tirage à la Direction militaire. Les chefs de section qui ont bien voulu se charger de la vente à la campagne sont priés de réclamer cette liste, qui pourra être consultée chez eux.

Dans nos gares

M. Emile Crétin, chef de gare à Dompierre, a été nommé chef de gare à Chérens. M. Jules Billard, aiguilleur à Corcelles, près Payerne, a été nommé chef de gare à Dompierre. M. Albert Favre, commis à Chérens, a été nommé chef de gare à Siviriez.

Deuxième concert d'abonnement

Le 2^{me} concert d'abonnement avait attiré, mardi, à la Grenette, un public nombreux, qui ne ménagea pas ses applaudissements et ses rappels aux artistes que nous avions le privilège d'entendre ce soir-là.

M^{lle} G. Güller, de prime abord, conquiert son auditoire par le charme expressif de son jeu, par son interprétation très personnelle et par l'émotion qu'elle suscite dans l'âme de ceux qui l'écoutent. A côté de ces dons exceptionnels, qui sont la caractéristique d'une grande artiste, il faut aussi louer chez M^{lle} Güller une technique impeccable et une merveilleuse qualité de son. La Sonate de Mozart fut un ravissement pour l'auditoire; l'artiste sut en rendre toute la finesse et le charme qui ne vieillit point.

M^{lle} Güller extériorise avec un rare bonheur l'idéal de beauté dont elle est pénétrée; c'est vraiment de la vie frémissante et belle qu'elle nous livre dans son jeu et c'est par là encore qu'elle s'impose à l'admiration de ses auditeurs.

En entendant M. J. Szigeli interpréter la Chaconne, de Bach, nous songions à la récente critique musicale que G. Doret consacrait à cet artiste : jeu expressif, incisé parfois, virtuosité admirable et belle compréhension artistique. La Chaconne, de Bach, est la pierre de touche de tous les violonistes; bien peu la rendent dans toute son intégrité, dans toute sa pureté de lignes; c'est un magnifique édifice musical, où le génie de Bach se révèle dans toute sa gravité sereine. M. Szigeli nous en donna une splendide interprétation. La seule et légère critique que l'on pourrait adresser à cet artiste, c'est de manquer parfois d'émotion dans son jeu; mais, par contre, quelle pureté de son et quel beau style!

Les deux sonates pour violon et piano, celle de Beethoven, n^o 10, et celle de Joh. Brahms, n^o 3, furent admirablement interprétées. Celle de Brahms est une œuvre d'une belle allure, et débordante de richesses harmoniques. M^{lle} Güller et M. Szigeli donnèrent toute sa valeur à cette œuvre et ce fut sur une grande impression d'art que le concert se termina.

Nous croyons savoir que M^{lle} G. Güller se propose de donner, à Fribourg, dans le milieu de mars, un récital de musique moderne : Debussy, Albeniz, Granados, et des œuvres de compositeurs russes. Il est bien inutile de recommander cette audition au public fribourgeois : tous ceux qui ont entendu M^{lle} Güller voudront l'entendre à nouveau et se réjouiront de cette belle perspective.

Conseil d'Etat

Le Conseil prend un arrêté abrogeant les mesures édictées par l'arrêté du 4 août 1914 et destinées à atténuer les effets de la mobilisation de l'armée.

Il autorise la paroisse de La Roche à procéder à une vente d'immeuble.

Il approuve les plans et devis présentés pour l'assainissement des marais de Buchillon.

Election au Grand Conseil

M. Victor Chassot, syndic de Bussy, a été élu hier, sans opposition, député au Grand Conseil, dans le cercle de la Broye, par 1350 voix.

Il manque les résultats de sept ou huit petites communes.

Pour les aveugles

Afin de secourir dans la plus large mesure ceux dont les moyens ne permettent pas de s'adresser à un spécialiste, l'Union fribourgeoise pour le bien des aveugles a décidé la création d'un service régulier de consultations gratuites pour aveugles et pour personnes, adultes et enfants, souffrant des yeux.

Ces consultations seront données, chaque lundi matin, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2, au dispensaire de la Providence, par M. le docteur Théobald Masy, oculiste.

Aucun médicament ne sera remis aux malades. Ceux-ci devront, les autres jours, aller se faire soigner au dispensaire, aux heures habituelles d'ouverture, afin que le traitement prescrit soit régulièrement suivi.

Ce service a commencé aujourd'hui, 24 février, à 9 h. 1/2.

Etudiants polonais

Les membres de la Société académique des prêtres polonais Jagiellonia ont décidé d'adopter pour leur groupement le nom de Polonia, qui convient mieux à la renaissance de leur pays. Dans une récente assemblée, la société a procédé à une modification de ses statuts. Le bureau reste le même que celui de la Jagiellonia pour le semestre d'hiver 1918-1919, sauf en ce qui concerne le secrétaire absent, qui a été remplacé par M. Kulesza. M. Chojnacki a pris la charge nouvelle de bibliothécaire.

L'ancienne Jagiellonia dirigeait un secrétariat pour la protection des travailleurs agricoles polonais occupés en Suisse; mais, en présence, d'une part, de l'institution à Berne d'une représentation polonaise et, d'autre part, de la pénurie de prêtres en Pologne, cet office a été supprimé.

Rappelons que l'ancienne Jagiellonia a eu pour fondateur le prince Woronicki, devenu depuis Dominicain. Cette société s'est signalée par une louable activité, qui perpétuera son souvenir.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, répétition générale au local.

La Cœcilia, chœur mixte du rectorat de Saint-Jean, remercie sincèrement les membres honoraires et passifs, ainsi que les généreux donateurs qui ont contribué à la bonne réussite de sa soirée familiale annuelle.

Gymnastique hommes. — Ce soir, lundi, à 8 h. 30, leçon de gymnastique à la Halle des Grand-Places.

La santé de M. Clémenceau

Paris, 23 février. (Havas.) — La journée d'hier, dimanche, était considérée comme décisive pour M. Clémenceau. Les journaux sont unanimes à exprimer l'espoir et la conviction que l'issue de cette épreuve sera favorable.

L'Echo de Paris remarquait : Il est surprenant qu'un état légèrement fébrile ne se soit pas produit plus tôt, car M. Clémenceau s'est soigné dans des conditions très défavorables de surmenage excessif. En terminant, l'Echo de Paris prévoyait que la température serait plus élevée dimanche, mais, disail-il, nous pouvons envisager cette journée, qui sera décisive, avec le plus grand calme et le plus grand espoir.

L'armistice

Berlin, 24 février. (Wolff.) — L'agence Wolff répond à la rectification transmise par l'agence Havas sur le texte des communications à la presse, au sujet des conditions d'armistice.

Une communication détaillée de la commission allemande d'armistice constate que la première phrase de la note accompagnatrice ne s'écrit pas d'une seule syllabe du texte qui a été livré à la publicité à Weimar.

La note, qui a été donnée à Trèves, dans laquelle la phrase manque a été rédigée après que le maréchal Foch et le chef d'état-major français eurent fait leurs déclarations. On n'a donc pas jugé nécessaire de renouveler expressément les réserves qu'elle exprime.

Les Français quittent Milan

Milan, 24 février. Les troupes territoriales françaises du 138^{me} régiment d'infanterie ont quitté Milan par des trains spéciaux.

Le commandant du régiment Beaumont et les officiers ont été salués de la façon la plus cordiale par le général Rampondi qui représentait le commandement du corps d'armée de Milan.

La nouvelle armée allemande

Berlin, 24 février. (Wolff.) — D'après les journaux, le projet de loi pour la défense nationale, qui doit être discuté à l'Assemblée nationale dans la séance de lundi prévoit que la garde civique doit reposer sur des bases démocratiques et être formée par la réunion des associations déjà existantes et par le recrutement de volontaires au nombre de 150,000 à 200,000 hommes, à part les officiers, les sous-officiers et les fonctionnaires.

A Munich

Munich, 24 février. (Wolff.) — Munich est parfaitement calme. L'ordre est assuré par le prolétariat tout entier, de toutes nuances, de façon parfaite. La direction des affaires est assurée provisoirement par le conseil central.

Mardi se réunira le congrès des conseils qui, sur la proposition du conseil central, doit établir un nouveau gouvernement purement socialiste. La grève générale est terminée. A partir d'aujourd'hui, le travail reprendra partout. Il sera suspendu seulement durant la journée de mercredi, en l'honneur des funérailles de Kurt Eisner.

Le bolchévisme au pays de Bade

Fribourg-en-Brisgau, 24 février. La gare est occupée par les Spartaciens aya à leur tête Erich Mühsam.

Pas de grève à Stuttgart

Stuttgart, 24 février. (Wolff.) — Dans une séance tenue samedi matin, les syndicats ont rejeté à l'unanimité l'idée d'une grève générale.

Tonnage de renfort

Paris, 24 février. (Havas.) — Le ministre de la marine est informé de Madrid que la question des bâtiments autrichiens internés en Espagne est réglée. La France dispose donc de 12 navires qui vont être amenés dans des ports français ou dirigés dans des ports espagnols.

Allemands et Polonais

Posen, 24 février. On signale vendredi à midi un violent bombardement d'artillerie près de Kroposchin par l'artillerie allemande, qui est très active sur tout le front septentrional.

Londres, 24 février.

(Reuter.) — On mande de Varsovie, le 21 février : Les autorités polonaises apprennent de source certaine que, au cours de la conférence qui eut lieu à Berlin entre MM. Ebert, Scheidemann, Noske et Brockdorf-Rantzau, au sujet de la question polonaise, le plan suivant fut adopté : L'Allemagne déclare qu'elle fait la paix avec les Polonais, mais en même temps elle donne à ses troupes de frontière l'ordre de continuer les opérations contre la Pologne, malgré les stipulations de l'armistice. En outre, l'Allemagne entre en contact avec les bolchévistes en vue d'une commune action contre la Pologne. D'autre part, l'Allemagne laisse ses troupes restées en Lituanie s'infester de bolchévisme de façon que leur emploi en Pologne soit facilité en ce que l'on pourrait alors déclarer que leurs chefs ne les ont plus en mains.

Tchèques et Polonais

Varsovie, 24 février. En présence des informations selon lesquelles des officiers alliés se trouvant près de l'armée tchèque et y représentant les puissances de l'Entente auraient ordonné aux Polonais d'évacuer Sezein (Teschen), la commission du congrès déclare que les gouvernements alliés n'ont rien ordonné de pareil.

Désireux de mettre fin au conflit intervenu

entre les Tchèques et les Polonais, les membres de la commission alliée s'efforcent de faire accepter aux deux parties une convention provisoire.

Une commission alliée demeurera à Sezein jusqu'à la fin de la conférence de la paix, en vue de veiller à ce que le modus vivendi soit respecté.

Amnistie

Turin, 24 février. A la suite de l'amnistie accordée par le roi, tous les condamnés pour les troubles de Turin du mois d'août ont été libérés. Ce sont notamment MM. Ferrari, directeur de l'Avanti!, Lazzari, secrétaire du parti socialiste, Barberi, conseiller communal socialiste de Turin et un socialiste du nom de Giudici.

SUISSE

Pour les familles des soldats morts au service

Lausanne, 24 février. A Lausanne, s'est définitivement constituée, sous les auspices du commandant de la 1^{re} division, colonel de Meuron, et sous la présidence du major François Hoguer, une association qui, sous le nom de In Memoriam, apportera une aide matérielle et morale aux enfants et aux familles des soldats suisses morts au service du pays depuis le 1^{er} août 1914, en particulier en favorisant les études et l'apprentissage des orphelins.

Les statuts ont été adoptés et un comité de 9 membres, dont font partie 5 dames, a été nommé.

L'impôt sur les bénéfices de guerre

Lausanne, 24 février. Une délegation de la fédération des industries romandes a été reçue par le président de la commission de neutralité, M. Alois de Meuron. Elle lui a exposé les motifs impérieux qui s'opposent à un renouvellement de l'impôt sur les bénéfices de guerre, renouvellement qui figure à l'ordre du jour de la commission de neutralité. Une requête, avec un exposé du point de vue de la fédération des industries romandes, sera adressée aux membres de la commission de neutralité.

Décès

Montreux, 24 février. Dimanche est mort, dans sa 66^{me} année, M. Louis Rosset, notaire et officier d'état-civil, ancien député au Grand Conseil, président du conseil d'administration du chemin de fer Montreux-Oberland.

Un gréviste condamné

Bellinzona, 24 février. Le tribunal maître a condamné, samedi soir, le conducteur de trains Jean Tamo, pour défaillance dans le devoir de service lors de la grève générale de novembre, à un mois de prison et aux frais. L'auditeur avait requis deux mois de prison. La défense a déclaré recourir en cassation. Le soir, les cheminots ont donné un banquet en l'honneur de Tamo.

Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi, 21 février : Œufs, 1 pour 40 cent. Pommes de terre, les 5 lit., 1 fr. 10. Choux, la pièce, 20-50 cent. Choux-fleur, la pièce, 40-50 cent. Carottes, 2 lit., 30-60 cent. Poireau, la boîte, 10-20 cent. Epinards, la portion, 30 cent. 1/2 kg., 1 fr. - 1 fr. 20 cent. Oignons, le paquet, 10-20 cent. le kg., 80 cent. - 1 fr. Ravas, le paquet, 10-20 cent. Salsifis (scorsonères), la boîte, 40-60 cent. Choucroute, l'assiette, 25-30 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-25 cent. Rutabagas, la pièce, 15-30 cent. Choux de Bruxelles, 2 lit., 1 fr. - 1 fr. 30. Douceite, l'assiette, 20-30 cent. Pommes, les 5 lit., 60 cent. - 1 fr. 25. Citrons, la pièce, 10-15 cent. Oranges, la pièce, 10-15 cent. Noix, le litre, 80 cent.

Calendrier

Mardi 25 février
Saint TARSAISE, patriarche de Constantinople.
Saint Tarsaise fut consul, secrétaire d'Etat et ensuite archevêque de Constantinople. Il servait les pauvres de ses propres mains. Au concile de Constantinople, il combattit les iconoclastes ou briseurs d'images. Il fit ensuite rétablir les images des saints dans tout son diocèse.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPERATURE PROBABLE

Zurich, 24 février, midi. Nuageux; température vers zéro; neige au Jura.

Madame Justine Gerret-Rothey, à Prez-vers-Noréaz; Mme veuve Victorine Piller, à Fribourg; Mme et M. Louis Broillet-Rothey, à Prez; Mme et M. Adrien Oberson-Piller, à Fribourg; Mme et M. Joseph Joye-Broillet et leurs enfants, à Prez; Mme Julie Rothey, à Genève, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Monsieur Jules GERRET-ROTHEY** leur cher époux, frère, beau-frère, oncle et neveu, enlevé à leur affection, à l'âge de 56 ans, après une courte maladie, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Prez, mardi, 25 février, à 9 h. 1/2 du matin.

R. I. P.

La société suisse des fonctionnaires postaux, section de Fribourg, a la douleur de faire part du décès de son dévoué **Monsieur Emile CORBOUD** fonctionnaire postal, à Sierre.

L'enterrement aura lieu mardi, 25 février, à 9 h. 1/2, à Sierre.

Monsieur Léon Borcard, chef de gare, et son fils Bernard, à Estavayer-le-Lac, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Madame Pauline BORCARD** née Corninbeuf

leur chère épouse et mère, décédée samedi, 22 février, à 11 h. 1/2 du matin, après une courte maladie, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Estavayer, mardi, 25 février, à 9 h. 1/2.

Madame Frey-Spycher; Mlle Augusta Frey; Mlle Gabrielle Frey; Mme et M. Esceiva-Frey et leurs filles; Mme et M. Wlekke-Frey et leur fille, ainsi que les familles alliées, font part du décès, survenu le 22 février, de **Monsieur Gottfried FREY** ancien directeur des Chemins de fer électriques de la Gruyère

leur époux, père, frère, beau-frère et oncle, à l'âge de 50 ans, muni des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu à l'église du Collège, mardi, 25 février, à 8 h. 1/2 du matin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Antonin Colliard, inspecteur du bétail, à Bulle, et son fils Arthur; M. Jules Berset, à Monthey; Mme et M. Joseph Linat, à Belfaux; les familles Berset, à La Corbaz; Mlle Judith Colliard et ses frères, Placide et Auguste; les familles Morand, à Genève et Bulle; les familles Grandjean et Gaillard, à Marsens, Morton et Epagny, et Gobet, à Vaulruz, ainsi que des familles alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Madame Marie COLLIARD-BERSET** leur chère épouse, mère, nièce, belle-sœur, tante et cousine, pieusement décédée, à l'âge de 51 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Bulle, le 26 février, à 9 h. 1/2 du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Institut de Hautes Etudes
Mardi, 25 février, à 4 h. M. Turmann; Sociologie.
A 5 h. M. Falquet; L'art religieux.

A. Murith
48 RUE DE LAUSANNE-FRIBOURG
Tél. 143
Fleurs Naturelles & Plantes

VENTE DE BOIS
Le soussigné vendra, dans la forêt de Bomerwil, lundi 3 mars, à 11 h. 1/2, après midi, du bois de travail et du bois de chauffage, à savoir: 40 tas de lattes; 15 tas de branches sapin; 5 moules sapin et foyard, rondins et fendus.
Rendez-vous à la fromagerie de Bomerwil.
Fritz CHRISTEN.

A REMETTRE
à Fribourg, au centre des affaires, un **bon café-brasserie**
Adresser offres par écrit, sous P 1255 F, à Publicitas S. A., Fribourg. 1355

Le meilleur vin au Quinquina,
Le meilleur Tonic et Apéritif,
Le Grand vin Fortifiant.
Le plus puissant pour les convalescents.
Les anémiques et les bien portants doivent prendre le **CATALAN QUINQUINA**

Maison de commerce sur la place
demande
pour tout de suite, un **apprenti de bureau**
S'ad. sous P 1237 F à Publicitas S. A., Fribourg.

AVIS
aux personnes ayant des pianos à vendre.
Profitez de l'occasion; on paie aux plus hauts prix, pour quelques jours seulement.
Adresser offres A. 500 Z, Poste restante, Beaugard. 1360

On demande dans bonne famille catholique, à Berne, une **femme de chambre** sérieuse, connaissant la couture, le repassage, le service de table et de chambres et aimant les enfants. On a déjà cuisinière et bonne d'enfants. On préférerait une jeune fille ayant déjà fonctionné comme femme de chambre dans famille.
Envoyer certificats et, si possible, photographies sous P 1261 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1363

Rooste
JEUNE FILLE
de la campagne, est demandée pour aider au ménage. Entrée tout de suite. Vie de famille.
Offres à M^{me} Thévenot, Chapelle-sur-Moudon.

Petite famille de Lu cerne demande honnête **jeune fille** ayant terminé les écoles, pour aider au ménage et faire les commissions.
Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Bonnes références exigées. Adresser offres avec présentation de salaire à Case postale 1428, Lucerne.

Une personne de confiance
demande place comme cuisinière ou pour les soins d'un petit ménage.
S'adresser: Poste restante J. C. D., Fribourg.

On demande une **FILLE** connaissant la cuisine et la tenue d'un ménage. Foris gages.
S'ad. à M^{me} Guenin, dentiste, à Porrentruy.

Petit hôtel à la campagne, demande une **JEUNE FILLE** travaillant et de toute moralité, pour le service de table et des chambres. Vie de famille et bons traitements assurés.
Faire les offres à M^{me} Robert, Hôtel du Pölsion, Marin, près Neuchâtel. 1345

Pour bouchers
A vendre, d'occasion, belle banque en marbre, ainsi que superbes râteliers.
S'adres. : Pankefer, chaussures, Vevey.

ON DEMANDE **jeune homme** de 16 à 18 ans, pour faire les commissions et les travaux de la maison.
Pharmacie LAPP, Fribourg.

Bonne servante de campagne
est demandée. 1350 254 S'ad. à la charcuterie Keller, Fribourg.

A LOUER
1) pour le 25 juillet, dans le quartier des Places, appartements de trois chambres, cuisine et dépendances.
2) pour le 25 juillet ou date à convenir, dans le centre de la ville, appartement bien ensoleillé, composé de quatre chambres, cuisine et dépendances.
S'adresser à M. Devoiz, architecte, 61, avenue de Pérolles. 1347

ZINGUERIE FERBLANTERIE
Couvertures en tous genres
Paul PYTHOUD
Pérolles, 8. Téléphone 6.72

GOLLIEZ
COGNAC FERRUGINEUX
Fortifiant pour combattre l'Anémie, les pâles couleurs, manque d'appétit etc. Fr. 4.-
SIROP DE BROS DE NOIX
Dépôt d'emploi avec succès contre l'impureté du sang, boutons, dartres, etc. Fr. 4.-
ALCOOL DE MENTHE ET CAMOMILLES
Infaillible contre: Indigestions, maux de tête, maux d'estomac, étourdissements, etc. etc.
Appréciée des militaires et touristes. Fr. 1.75
Toutes pharmacies et pharmacies
GOLLIEZ à MORAT
Exigez le nom GOLLIEZ et la marque "DEUX PALMIERS"

Distribution des cartes de mars
L'office communal de ravitaillement de la ville de Fribourg avise la population que les cartes de pain, graisse, fromage et lait pour le mois de mars 1919 seront déposées dès mardi 25 février, dans les bureaux de distribution habituels.
On se présentera à ces bureaux, dans l'ordre suivant, avec tous les talons de cartes de février: familles dont les noms commencent par les lettres:
A. B. C. D. E. F. G. : mardi 25 février;
H. I. J. K. L. M. : mercredi 26 février;
N. O. P. Q. R. S. T. : jeudi 27 février.
U. V. W. X. Y. Z. : vendredi 28 février.
Les bureaux sont ouverts de 8 heures à midi et de 1/2 heure à 5 1/2 heures du soir.
On est tenu de retirer ces cartes aux jours indiqués ci-haut et de ne pas envoyer, pour cela, des enfants.

Chez FRITZ
Vous trouverez toujours une quantité de meubles d'occasion, soit:
lits, canapés, commodes, tables, chaises, lavabos, armoires, etc., etc.
S'ADRESSER:
ROMONT chez M. E. Aebiacher, sellier.
BULLE chez M. DEYLLON, café Industriel.
MORAT chez M. GOETSCH, Brasserie Murfin.
NE PERDEZ PAS LES ADRESSES!!!

Mises de chédail
Le soussigné vendra en mises publiques, devant son domicile, à Voisierens-en-Ogoz, jeudi 27 février, à 1 heure: 1 jument de trait, un grand lot de chédail surnuméraire, soit un char à deux chevaux, 1 char de marché à un cheval, 1 brouette neuve, 1 charriot à sacs, 6 raches pour abelles, 1 tour à bois avec manchon universel, 1 fourneau, outillage de charbon, soit: brocheuse, rabot en fer, etc., 3 lames de scie à cadre neuves, 100 kg. de clous de toutes dimensions, deux colliers de chevaux, convertrotes et bâches, 2 caisses à à gravier, 3 moules de bois, 2 lots de plateaux de charbonnage, 16 tas de bois à brûler et une quantité d'autres objets utiles trop long à détailler.
Favorables conditions de paiement.
Voisierens-en-Ogoz, le 22 février 1919.
L'exposant: Joseph ROLLE.

VERRE A VITRES
Prix avantageux
chez **L. KOWALSKI**
vitrerie - Criblet, 12
REPLACEMENTS A DOMICILE.

CAFÉ
A LOUER, à Payerne, un bon café bien situé, ayant forte clientèle, attenant à grande salle de Cinéma, l'eu de reprise.
S'adresser: Etude Porchet, notaire, à Payerne. 1301

ÉGARE
depuis dimanche, un chien, race polier, gris-blanc, âgé de 10 mois, 11 portait au cou un collier avec une petite ficelle.
Le ramener, contre récompense à M. Théodore Audenot, à Villaret, près Courtepin, Fribourg. 1366

On offre sans carte **Huile de colza** de 1^{re} qualité, Prix modéré.
A. Janner, hutterie, Villarsrepos. 1298

Oscar Moullet
Infirmier masseur diplômé
Sondage, ventouses, Soins aux malades à domicile. Désinfection d'appartements. Escaliers de Collège, No 287

EMPLOYE DE BUREAU
Jeune homme sérieux, de toute confiance, connaissant bien la correspondance française et allemande, est demandé pour tous les travaux de bureau et quelques travaux d'atelier dans fabrique de la ville.
Faire offres détaillées sous P 1162 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1268

A LOUER domaine
de 26 poses environ, par voie de soumission. Entrée en jouissance en 1920. Pour voir le domaine et se renseigner, les intéressés doivent se trouver, les 24 et 25 février, dès 1 h., à l' Auberge d'Auigny.
L'exposant: 1264
Maurice Sapt.

Petits ouignons
à replanter
1^{er} choix (environ 500 pièces au kg.) à 2 Fr. 10 le kg. Fort rabais aux revendeurs.
Ch. Villamain
M. Grainier, Lausanne
Catalogue des graines gratis. Petit guide du ard. amateur 0.30. 1173

A LOUER
pour le mois de mai prochain, avenue Pérolles, No 19, deux magasins, avec arrière-magasin.
S'ad. à M. H. Weck, Eby & Co, banquiers, à Fribourg. 561

A LOUER
par suite de décès du fermier, le domaine de M. d'Anglo, au chénonberg, près Fribourg. Contenance environ 50 poses. Entrée en jouissance le 22 février 1920. Les offres par soumission sont reçues au bureau de l'avocat A. Audenot, rue Zähringen, No 96, Fribourg.

EUFS FRAIS
sont achetés en grandes et petites quantités par le soussigné.
Caisse de transport à disposition.
A. Grudelmanna, St-Gall Produits du Pays.

MARLY
ou environs immédiats
On demande à louer pour le 1^{er} mars ou date à convenir, maison ou appartement non meublé. A adresser offres sous P 1143 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1253

ACTIONS
de l'Agence Immobilière et Commerciale fribourgeoise
sont achetées au pair
Adresser offres: Casier postal 17528, Fribourg. 1097

A VENDRE
à Fribourg, Planché Supérieure, les
maisons
No 231 et 234.
Pour traiter, s'adresser à Aug. Schaeffer, Planché Supérieure, No 276.

A vendre
environ 150 kg. de viande de vache tuée, première qual., prix selon quantité.
S'adresser à la scierie de Lentigny. 1309 239

BANDAGES HERNIAIRES
Grand choix de bandages élastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.
Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'il faut un double et moyennant les mesures, j'envoie sur commande.
Discretion absolue, chez
G. Germond, sellerie, PAYERNE.

A VENDRE
une certaine de caisses vides de différents genres.
1320
S'adresser: rue de Lausanne, 60.

Tout aussi
solides et avantageux que pratiques et de bon goût sont les ameublements des ateliers d'ébénisterie
PFLUGER & Co, Berne
GRAND'RUE, 10
Garantie. — Demandez catalogue

ON DEMANDE un **domestique** honnête et capable, très au courant de son métier et muni de bonnes références. Grands gages.
Adresser les offres par écrit sous chiffre P 1105 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1210

ON DEMANDE **JEUNE HOMME** robuste, travailleur, pour travaux faciles de jardinage. Vie de famille. Gages dès le début. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. — Adresser offres à Jos. Hen-Werz, jardinier, Untergerger (Zoug). 1315

employé
(comptable et correspondant) de la suisse romande qui voudrait échanger sa place avec personne de la Suisse allemande pour se perfectionner dans la langue. Offres sous P 1134 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE une **bonne à tout faire** sachant bien la cuisine.
S'ad. sous P 1233 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE à louer pour le 1^{er} mars au plus tard, jeune **une jeune fille** de 17 à 18 ans (sûle d'un médecin) dans une bonne maison pour apprendre le français. Elle aiderait aux travaux du ménage.
S'adresser à M^{me} M. Doppler-Brunat, Bretenboe (olentre) 1240

ON DEMANDE **employé de bureau** ayant fait un bon apprentissage de commerce, capable de correspondre couramment dans les langues française, allemande et anglaise.
Adresser offres écrites avec indications de références sérieuses et prétentions sous P 1290 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Une famille de deux personnes demande pour le 1^{er} mars ou époque à convenir, une **jeune FILLE** sachant bien faire la cuisine et connaissant les travaux d'un ménage soigné. Gages 50 fr.
Adresser offres sous P 483 D à Publicitas S. A., Delémont. 1314

ON DEMANDE pour tout de suite, une **servante** de campagne. Bonnes références exigées. 1319
S'ad. sous P 1213 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A LOUER
pour tout de suite, un logement de 3 chambres, part au jardin. Fontaine intarissable. Location: 12 fr. par mois.
S'adresser, tous les dimanches à H. Neuwly, fontainier, au Dürrenbühl, près du Port du Gottéron. 1366

Fr. BOPP
Ameublements
8, rue du Tir, 8
FRIBOURG
Glaces, Tableaux
Encadrements

Grande vente de chédail
Pour cause de cessation de bail et de départ le soussigné exposera aux enchères publiques, le **mardi, 26 février, dès 9 heures** précises du matin, devant son domicile, à Fontaux, 8 gros chars, 6 à pont, 1 à échelles et 1 pour le transport du lait à 1 et 2 chevaux, 1 voiture à essieux patentés, 1 char de marché avec cadre, 1 traineau, 1 caisse à purin, 1 coupe à purin en fonte, 2 caisses à gravier, 1 coupe à faucheuses, 2 faucheuses, 1 râtelier-fane, 5 grando râteliers en fer, 2 charrues Brabant, 2 buttoirs, 6 herbes, une à prairie, 1 rouleau, 1 semoir, 1 coupe-racines, 1 hache-paille, 1 presseur à fruits, 4 bascules, chaînes à broter, 1 moulin à vanner, 2 brouettes, 1 bouilloire pour cuire aux porcs, sacs à graine, 4 boîtes à lait, plusieurs colliers et barnals pour chevaux et vaches, couvertures et bâches, clochettes, 2 grando tables avec bancs, 1 chien de garde, 1 bonnet jument de 15 ans, tous les outils aratoires servant à l'exploitation dudit domaine, et dont le détail est trop long. P 1081 F
Conditions de paiement en-cash de 100 fr.
M. Ph. DESPONT.

Les bicyclettes « FORTUNA »
sont réputées et appréciées partout. Matières de premier choix, transmission soignée, nickelage excellent.
Prix sans concurrence
CATALOGUE GRATIS
J. ERNI-FALLET, Import. de bicyclettes, Lucerne
PNEUS ACCESSOIRES

Une maison de la place demande un **COMPTABLE** muni de bonnes références.
S'adresser par écrit sous P 1190 F à Publicitas S. A., Fribourg. 1290

A vendre
pour cause de santé, au centre d'une contrée agricole, un **UN MOULIN** à cylindre d'un bon rapport, avec grange à pont et 12 poses de terre, 1 pose en forêt.
Entrée en jouissance à volonté.
S'adresser aux Frères Clément, à Corsier (canton de Fribourg) 1241

Vente de bétail et chédail
à MORENS, près Payerne
Pour cause de vente de son domaine, M. Samuel Etter, à Morens (canton de Fribourg) exposera en vente par voie d'enchères publiques livres, le bétail et le chédail ci-après désignés:
1. Bétail: 3 bonnes juments, dont 1 de 8 ans, 1 de 4 ans primée au fédéral et au cantonal, et 1 de 2 1/2 ans, 19 vaches portantes ou fraîches vélées, 2 génisses portantes de 3 ans, 4 génisses de 2 ans, 4 génisses de 1 an, 1 taureau de 1 1/2 année avec ascendance de 1^{re} classe; 5 veaux de l'année, 3 mères porcines portantes. Tout le bétail est de 1^{re} choix, figurant au syndicat de 80 à 90 points.
2. Chédail: 5 chers à pont à 2 chevaux en bon état, 1 camion à 1 cheval, avec cadre, 1 voiture à ressorts neuve, 2 faucheuses, 1 faucheuse, 1 râtelier à cheval, 1 chariot neuf, 1 rouleau en chêne, 4 herbes, 1 serroux Ribant, 1 herse à prairie, 1 machine à arracher les pommes de terre, 2 hache-paille, 2 moulin à vanner, 2 caisses à gravier, 1 traineau neuf à 2 chevaux, 1 coupe-racines, 6 colliers pour chevaux, 2 colliers pour autre bétail et quantité d'objets dont le détail est trop long.
L'enchère aura lieu le **jeudi, 27 février courant**, et commencera à 9 heures du matin. Il sera fait deux tours de mises pour le bétail. Le chédail sera vendu entre les deux tours qui seront faits pour le bétail.
Paiement comptant.
L'exposant: Samuel Etter.

HOTEL-RESTAURANT A LOUER
L'hoirie de feu Nicolas Savoy, à Châtel-St-Denis, offre à louer par voie d'enchères publiques l'ancien hôtel de la ville, situé au centre de la ville et de la bifurcation de plusieurs routes cantonales, offre de réels avantages à tout preneur sérieux.
Les enchères auront lieu audit hôtel, le **mardi 4 mars prochain, à 2 h. de l'après-midi**, d'entrée en jouissance dès le 1^{er} avril 1919.
Pour renseignements, s'adresser aux propriétaires, Châtel, le 14 février 1919. 1157
Les exposants: Hoirie SAVOY.

Fromage de Gruyère
Gras, 1^{re} qual. le Kg. Fr. 4.20
1/2 gras " " 3.50
1/3 gras " " 3.80
Joindre les cartes à la commande. Un compte courant de cartes de fromages sera ouvert aux clients qui en feront la demande. Ce compte fonctionnera jusqu'à l'abolition de la carte.
Max. CUENNET, fromages, Grand'Rue, 43, BULLE.

CATALAN QUINQUINA
Le seul vin contre les faiblesses d'estomac et le manque d'appétit. — En vente dans tous les cafés et restaurants et chez l'inventeur:
Juan ESTRUCH, vins en gros
ROMONT, ct. Fribourg (Suisse)